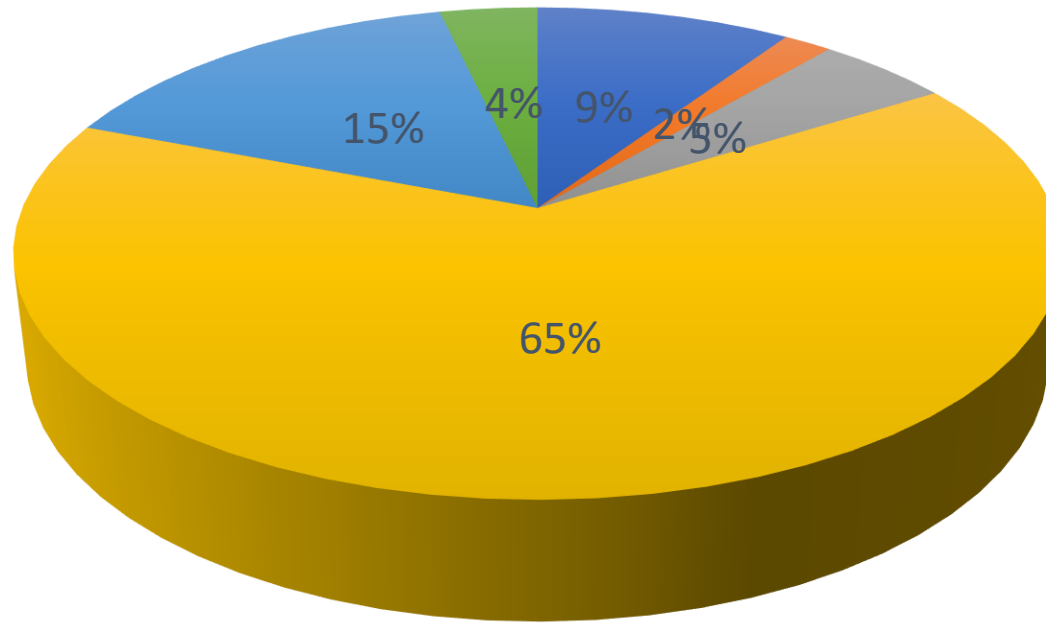


# Vote des budgets primitifs 2023

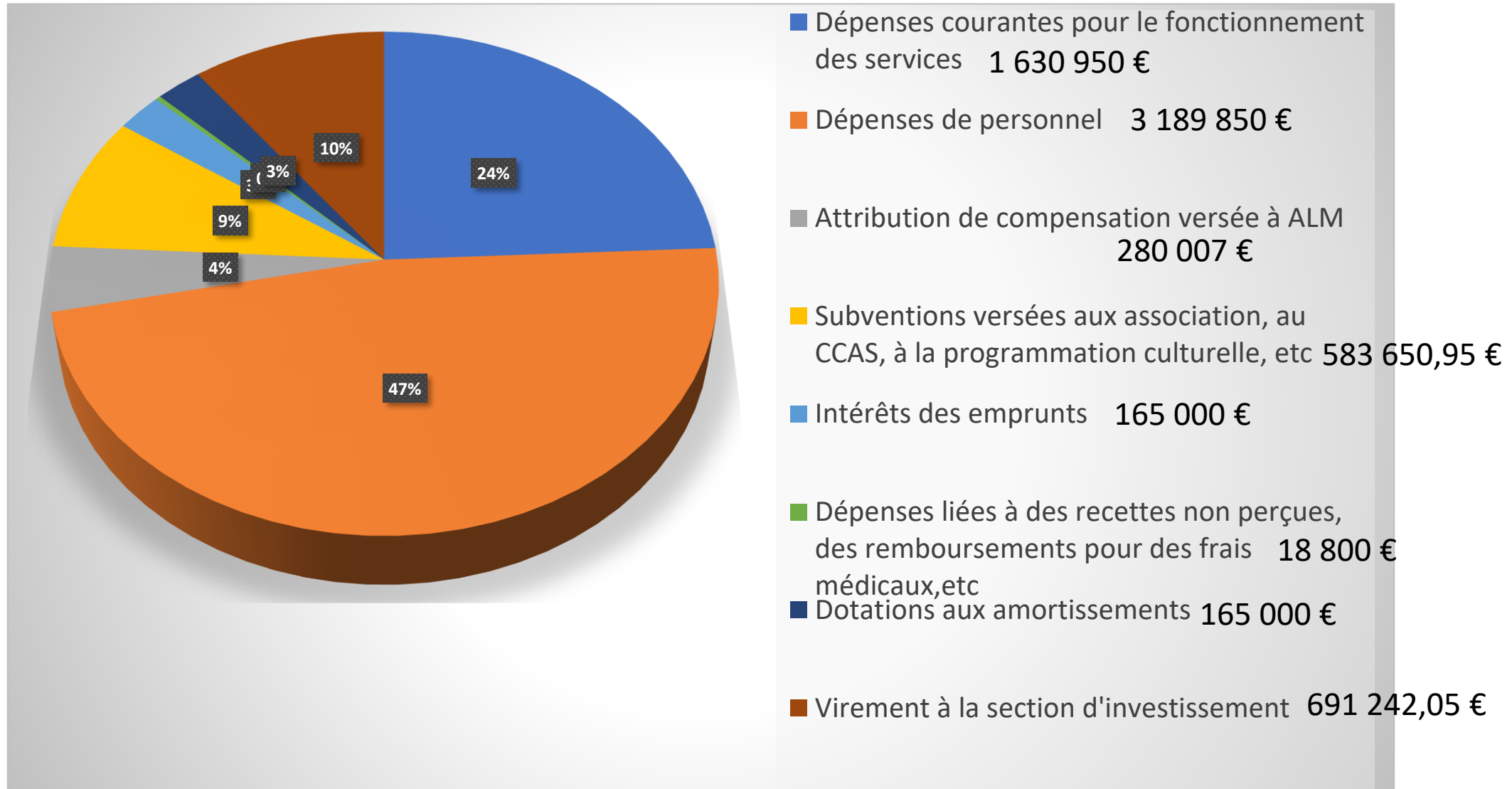
- Budget primitif commune

# Recettes de fonctionnement : 6 726 500 €

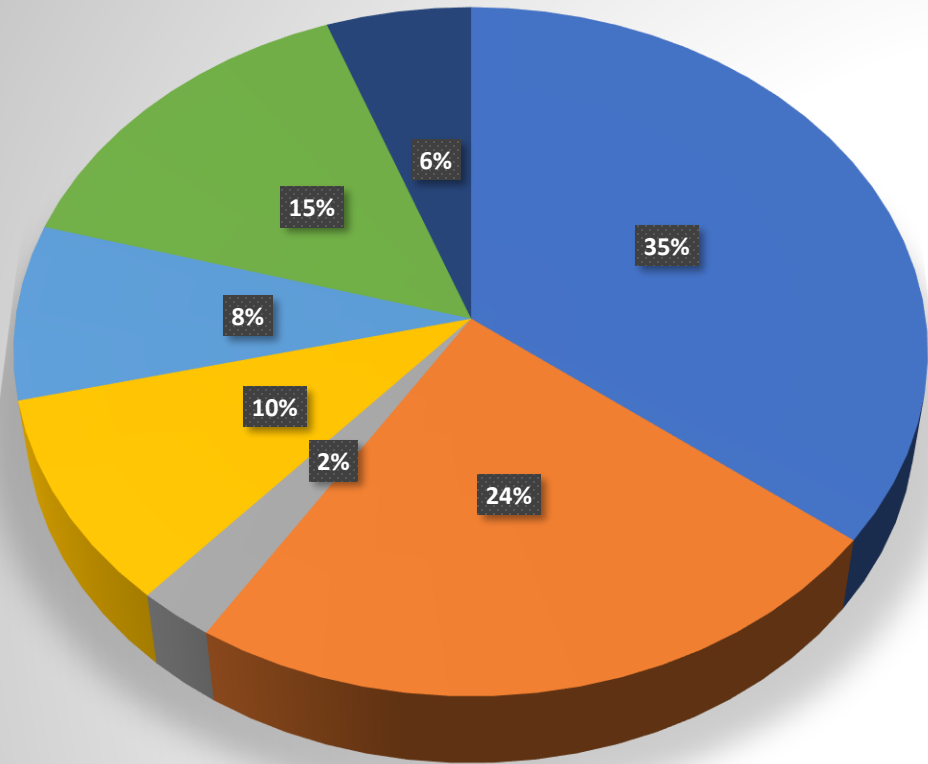


- Reprise du résultat 2022 632 563,07 €
- Remboursements des arrêts du personnel communal 120 000 €
- Recettes liées à la vente de bois, de concessions, restauration scolaire, garderie péri-scolaire 330 100 €
- Impôts et taxes (taxes foncières bâtis et non bâtis,...) 4 356 257,93 €
- Dotations de l'Etat (DGF et autres contributions) 1 044 079 €
- Loyers encaissés pour la gendarmerie, les associations du 70 route de Nantes, l'ADMR, ... 242 200 €

# Dépenses de fonctionnement : 6 726 500 €

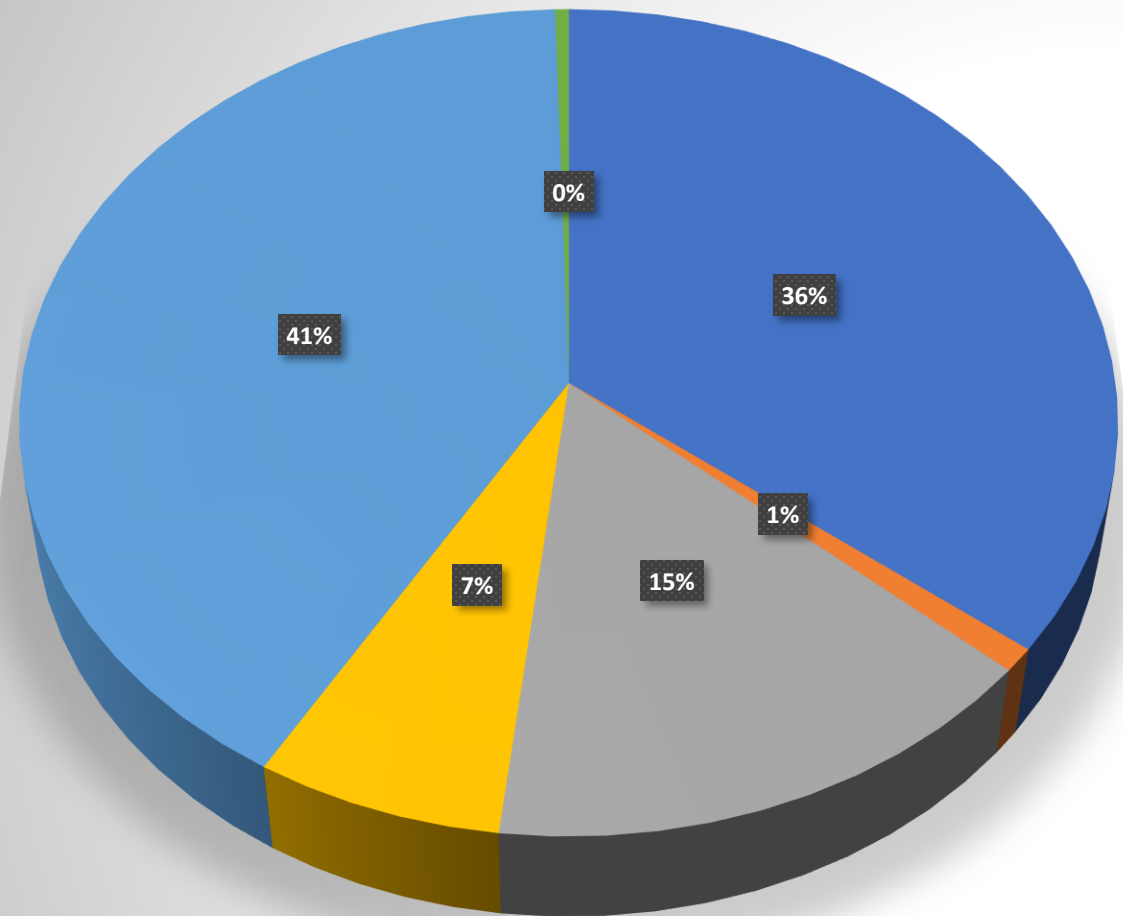


# Recettes d'investissement : 2 940 310 €



■ Reprise du résultat de 2022	1 042 685,53 €
■ Virement de la section de fonctionnement	691 242,05 €
■ Vente de terrains, de biens	73 223 €
■ FCTVA et taxe d'aménagement	287 095,03 €
■ Subventions à percevoir pour les investissements (SIEMML, Département, etc)	241 714 €
■ Emprunt d'équilibre	439 350,39 €
■ Dotations aux amortissements	165 000 €

# Dépenses d'investissement : 2 940 310 €



■ Reprise du résultat (déficit et dépenses engagées à reporter sur le budget)	1 042 685,53 €
■ Passage à la M57	27 251 €
■ Remboursement du capital des emprunts	454 000 €
■ Attribution de compensation versée à ALM	196 708 €
■ Dépenses sur des projets d'investissements	1 205 364 €
■ Dépenses imprévues	13 001,47 €

# Détail des opérations d'investissement

## 1 205 364 €

Parmi les opérations, on distingue 3 types d'investissement :

- Les dépenses récurrentes qui concernent différents domaines comme l'informatique, les bâtiments scolaires, les bâtiments communaux, les dépenses de secours, ..
- Les dépenses structurantes liées à des équipements nouveaux ou à des dépenses importantes de rénovation globale d'un équipement ou d'un bâtiment
- Les dépenses d'infrastructures dans lesquels on va retrouver les différents travaux, études ou aménagements sur l'espace public

# Détail des opérations d'investissements récurrents : 487 108 €

Les investissements récurrents s'élèvent à 487 108 € dont :

- Bâtiments communaux : 140 000 € (travaux d'économies d'énergie dont isolation, remplacement d'huissierie, régulation GTC ;...)
- Culture : 75 000 € (changement chaudière CCJC, création de la terrasse à la médiathèque, achat de matériel pour les spectacles, four pour l'office, logiciel billetterie,...)
- Scolaire : 65 000 € (travaux d'isolation Bellevue maternelle, régulation GTC Marie Charles Perrault, acquisition de matériel pour création de classes Charles Perrault et Bellevue primaire, remplacement de volets roulants Charles Perrault/Marie Currie, équipement informatique des écoles, équipement des cours,...)
- Biodiversité : 52 000 € (Plans de gestion ENS Aubance, Vallée de la Loire, Roche de Mûrs, requalification des espaces verts, revégétalisation, trame paysagère, création d'un jardin partagé,...)
- Informatique : 45 000 € (changement de serveurs, matériel courant, téléphonie, logiciels métiers, clés sécurisées,...)
- Secours : 20 000 € (plans d'évacuation, blocs secours, rampe d'accès PMR hôtel de ville, défibrillateurs, poteaux incendie,..)
- Locatifs : 10 000 € (changement chaudière, installation de radiateurs)

pour les investissements les plus importants

# Détail des investissements structurants : 590 756 €

- Rénovation de l'éclairage du stades des Varennes : 450 756 €
- Création d'un local pouvant accueillir la micro boulangerie : 140 000 €



# Détail des dépenses d'infrastructures: 127 500 €

- Etudes d'urbanisme : 50 000 € (étude préalable de faisabilité économique de l'Îlot des Clozeaux)
- Opérations d'aménagements : 50 000 € (requalification parking, achat de mobilier urbain, requalification des chemins non revêtus)
- Tourisme : 27 500 € (réfection ANC camping, actions touristiques)

# Ratios

Épargne de gestion (RRF-DRF hors intérêts)	1 017 342 €
Épargne brute ou CAF (RRF-DRF)	852 342 €
Épargne nette (RRF-DRF-capital)	398 342 €
<b>RATIOS BP 2023</b>	<b>MURS-ERIGNE</b>
CAPACITE DE DESENETTEMENT (en années)	7
Dépenses réelles de fonctionnement / population	963
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonct.	0.54

# Budget vert : rappel des principes

L'objectif du budget vert est d'enrichir les éléments financiers relatifs aux projets réalisés au cours de l'année par un volet permettant d'appréhender leur impact climatique.

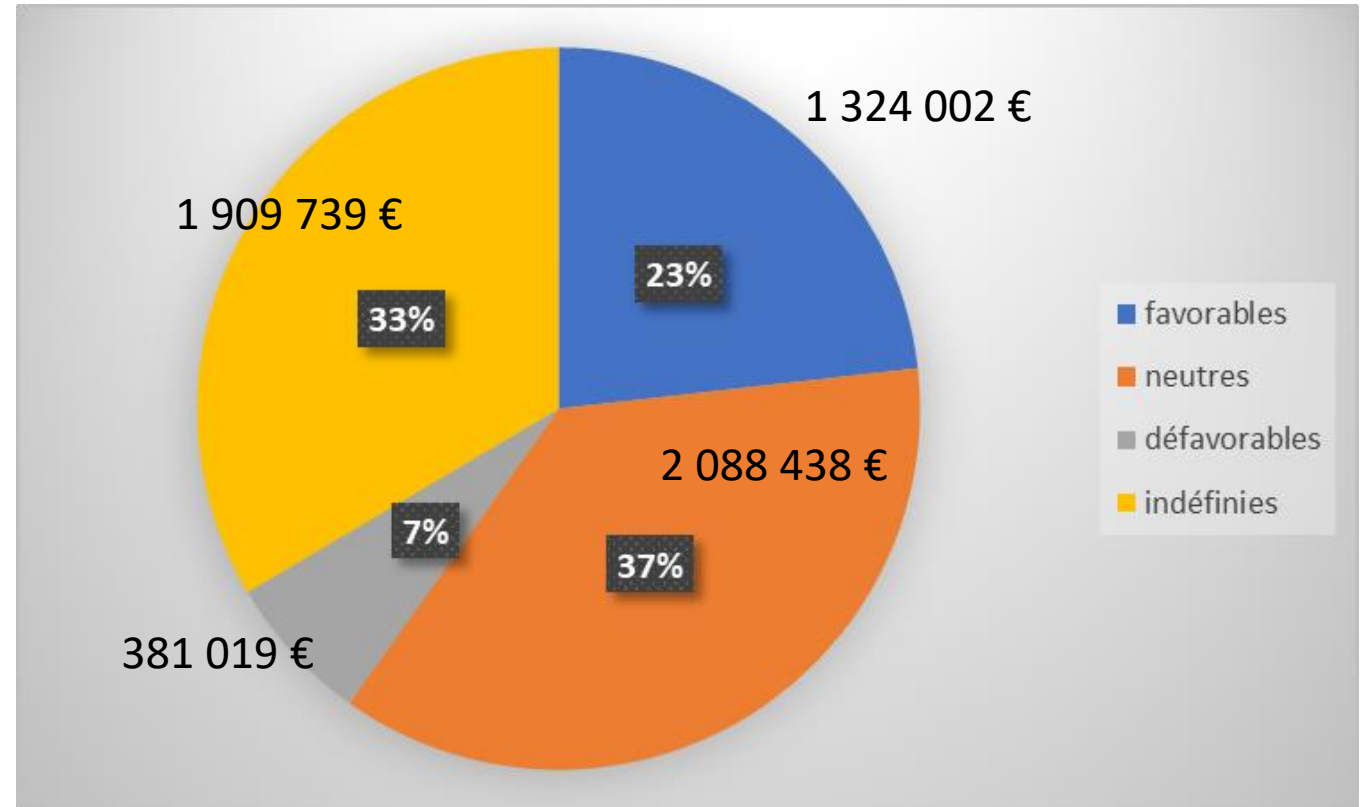
Les dépenses sont classées en 4 catégories :

- Favorable : impact positif sur le climat aujourd'hui et demain
- Neutre : sans impact significatif sur la trajectoire de neutralité carbone
- Défavorable : incompatible avec la neutralité carbone, induit des émissions de GES significatives
- Indéfini : non classable en l'état par manque d'informations.

L'analyse porte sur le budget principal de la commune. Elle concerne les dépenses prévisionnelles de fonctionnement en dehors des opérations d'ordre et de transfert entre sections et les opérations d'équipement inscrites en investissement.

# Analyse du BP des dépenses réelles de fonctionnement

- L'analyse porte sur 5 703 258 €
- L'analyse du budget de fonctionnement montre que 23% des dépenses prévues sont favorables au budget et seules 7% sont défavorables.
- Il est compliqué pour la première année de mise en place de juger et d'évaluer la performance de cette répartition. Elle servira de base pour évaluer la trajectoire de la commune. Cette première année servira de base pour évaluer la trajectoire de la commune.



# Dépenses favorables : 1 324 002€

- Rémunération et charges diverses du personnel affecté à des missions en faveur de l'environnement (chargée de projet environnement et paysage, agents du service des espaces verts, cuisiniers, chargée de mission alimentation et circuits courts)
- Versement mobilités
- Indemnités des élus qui oeuvrent pour la transition écologique
- Subventions aux associations dont les actions vont dans le sens d'un impact climat limité
- Adhésion à des associations en faveur de transition écologique
- Travaux d'entretiens courants des bâtiments visant à la baisse des consommations d'énergie (isolation, changements d'huisseries, passage aux leds)
- Participation usage vélo agents

# Dépenses neutres : 2 088 438 €

- Charges sociales pour le personnel
- Contrat de prestation de services pour la Maison de l'enfance
- Subvention au CCAS et à la programmation culturelle
- Versement d'une aide aux écoles pour les fournitures scolaires
- Contrats de maintenance informatique et autres

# Dépenses défavorables : 381 019 €

- Locations de véhicules, de nacelles pour des travaux
- Impression et diffusion de supports de communication
- Electricité, carburants et combustibles
- Utilisation de produits de traitement pour le stade

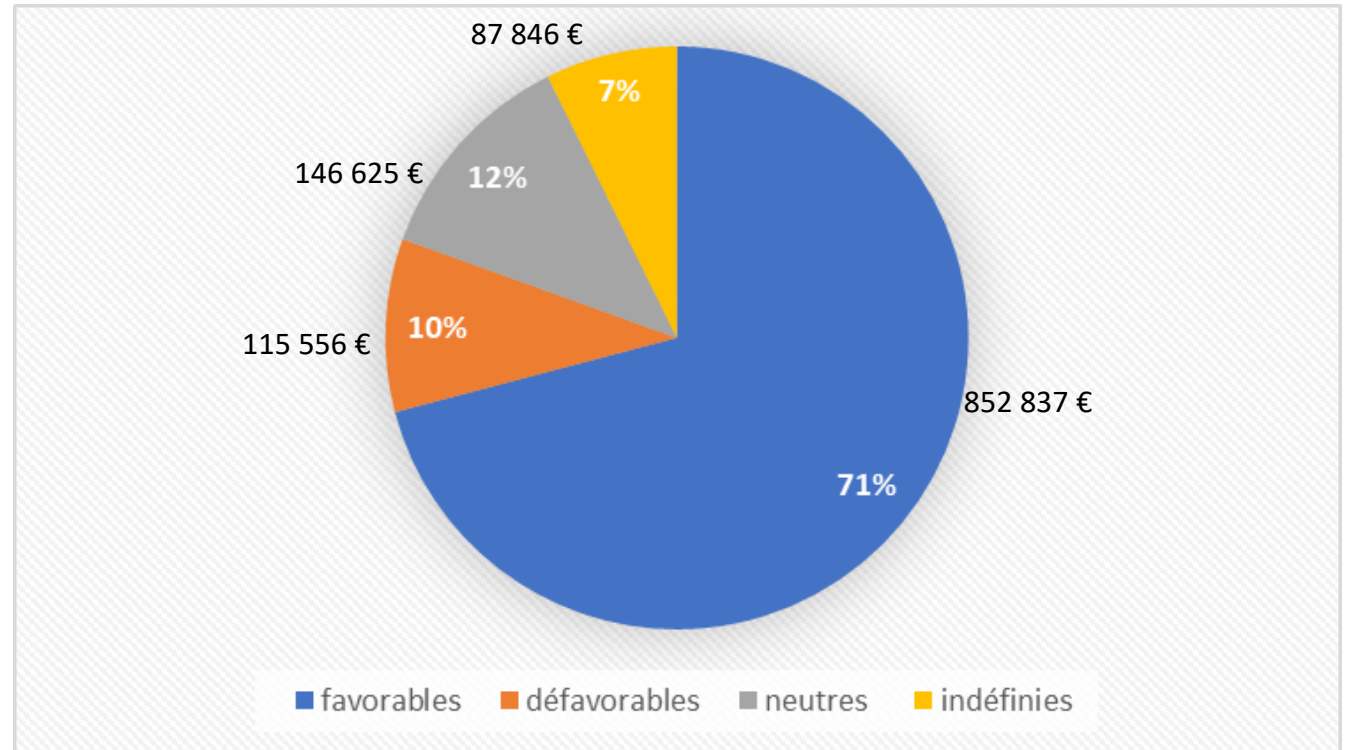
# Dépenses indéfinies : 1 909 739€

- Rémunération du personnel
- Attributions de compensation à ALM
- Petits équipements



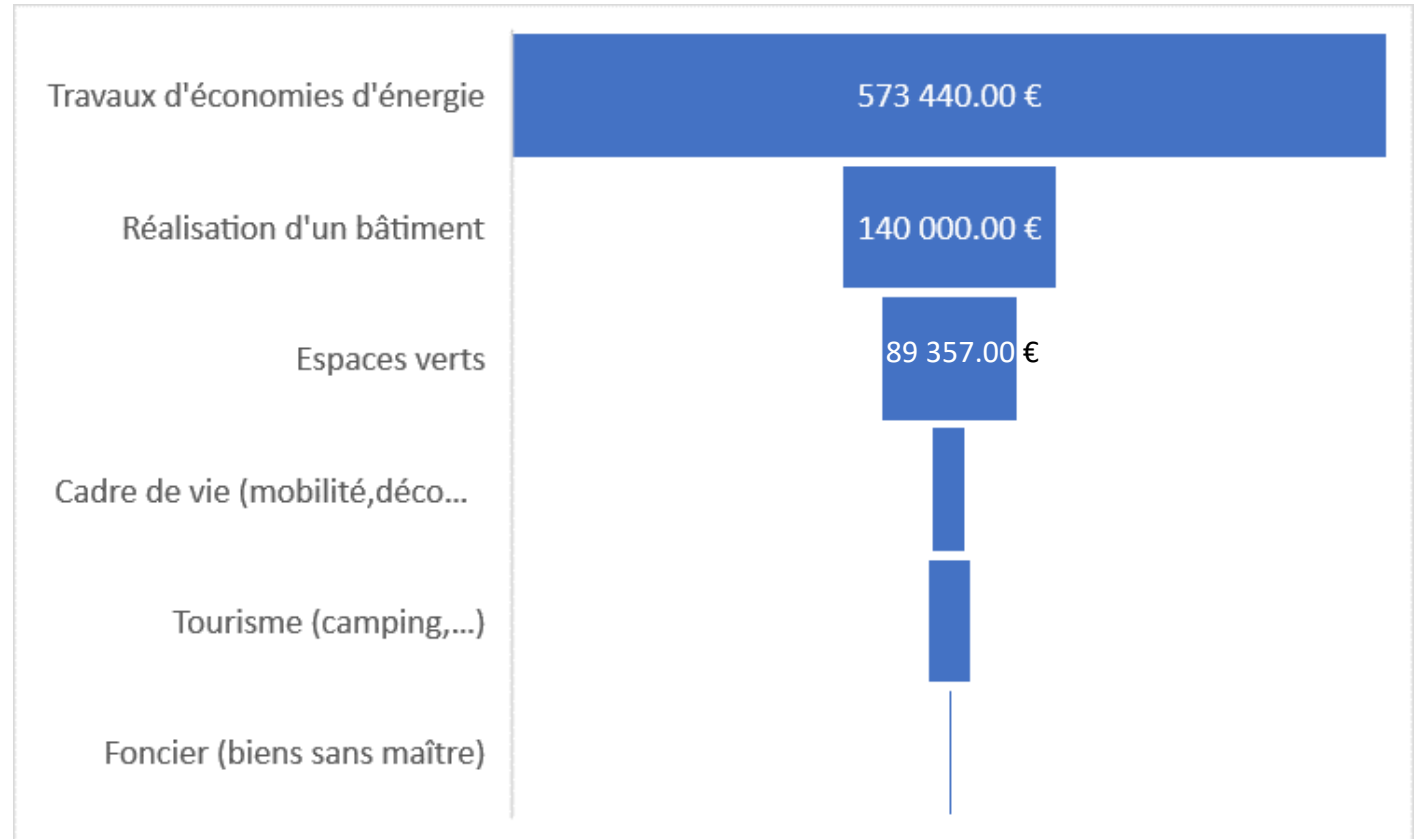
# Analyse du budget d'investissement

- L'analyse porte sur les dépenses d'opérations d'investissement soit 1 205 364 €
- 71 % des investissements sont favorables. Les investissements défavorables représentent juste 10% du total.



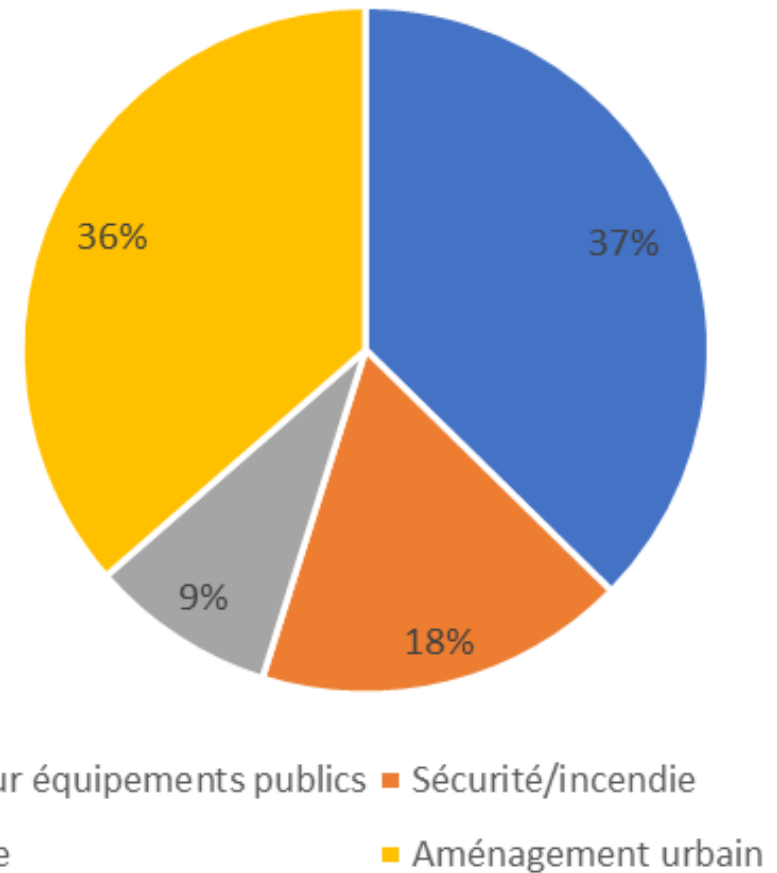
## Répartition des investissements favorables par thématique : 852 837 €

- Une part importante de l'investissement est consacrée aux travaux d'économie d'énergie dans les différents bâtiments publics de la commune ainsi qu'au stade des Varennes.
- Le deuxième poste, outre la réalisation de la micro boulangerie est l'aménagement d'espaces verts ou leur valorisation en terme de biodiversité.



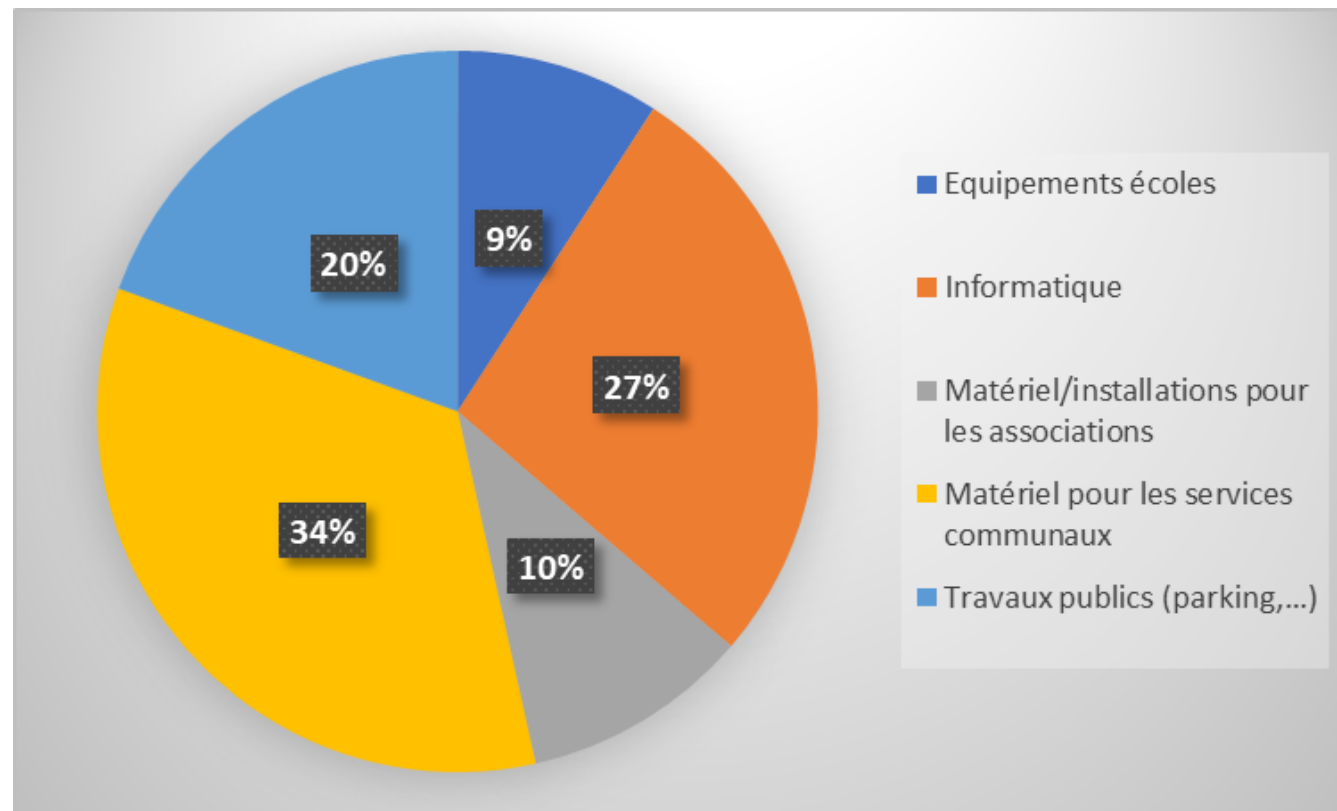
Répartition des investissements neutres par thématique :  
146 625 €

- Les dépenses neutres sont consacrées pour 36% à l'aménagement urbain (étude OAP des closeaux, divers travaux sur l'espace public) et pour 37% à l'équipement des bâtiments publics (achat de fours, remplacement de matériel de cuisine, aspirateur pour l'atelier de menuiserie du CTM,...). Le reste concerne la sécurité incendie et l'informatique.



## Répartition des investissements défavorables par thématique : 115 556 €

- 34% des dépenses défavorables sont destinées au fonctionnement des services communaux : cela comprend notamment du matériel pour le CCJC, pour le Centre technique municipal ; à cela s'ajoute le matériel informatique avec 27 % des dépenses. L'achat de matériel pour les écoles représente 9% des dépenses défavorables. La réfection d'un parking représente à lui tout seul 20% des dépenses défavorables.



# Répartition des investissements indéfinis : 87 846 €

- Les dépenses d'investissement classées en indéfini sont exclusivement consacrées à l'acquisition de mobilier aussi bien pour les écoles que pour la médiathèque ou le service vie associative.
- Cela s'explique par le fait qu'il est très difficile voir impossible pour le moment de connaître et de tracer l'origine des différents mobiliers que l'on achète : un achat chez un fournisseur local ne présume pas pour autant que le matériel est produit localement. Certaines pièces peuvent parfois venir de loin...

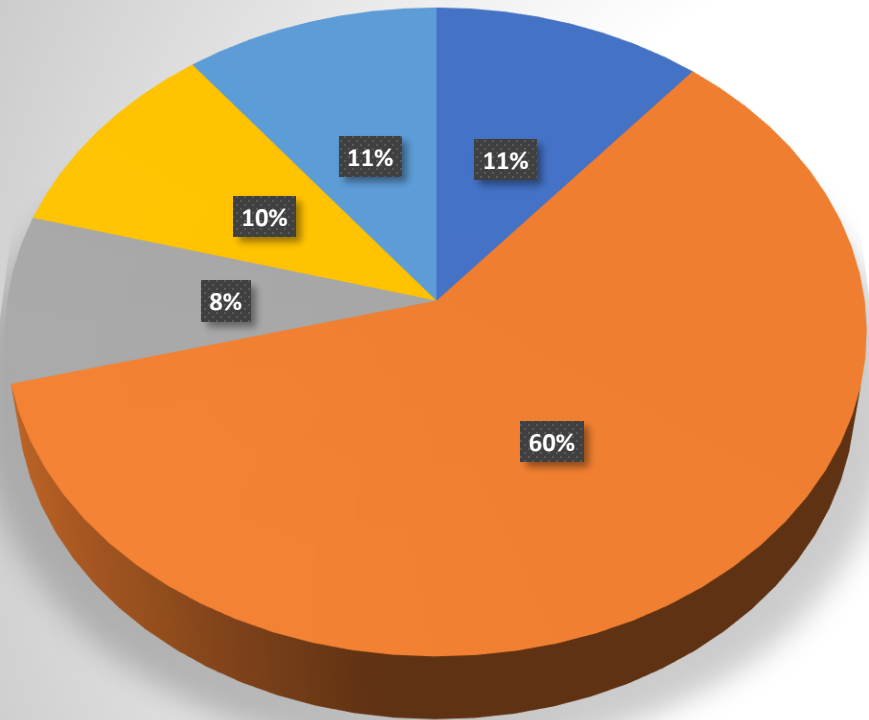
# Et maintenant, que va-t-on faire ?

- L'analyse réalisée sur le budget prévisionnel n'est qu'un premier pas. Il convient maintenant de confronter ce budget à la réalité c'est-à-dire aux dépenses qui seront réellement faites au cours de l'année.
- Cela nécessite une forte implication des services qui devront qualifier chaque dépense : mon achat est-il favorable, défavorable ou neutre ? Si j'ai le choix entre deux produits, lequel vais-je privilégier ? Ce sont autant de questions que les services devront se poser lors de l'exécution du budget et qui permettront lors du prochain compte administratif de vérifier l'écart entre le réel et l'imaginaire.

# Budget programmation culturelle

Budget programmation culturelle

Recettes de fonctionnement : 117 080 €



■ Recettes spectacles 13 001,11 €

■ Subvention communale (68.250 €) et départementale 70 050 €

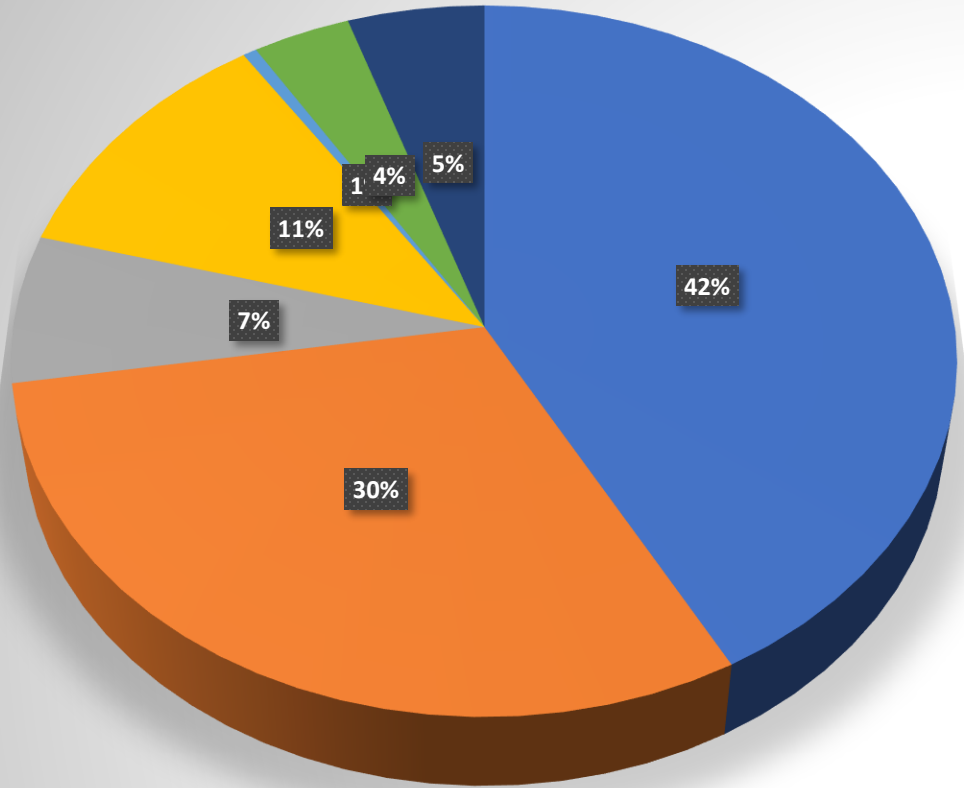
■ Remboursement Chainon 9 749 €

■ Mécénat Hyper U 12 000 €

■ Excédent 2022 reporté 12 279 €

Augmentation  
de la subvention  
communale (52 800 € en  
2022)





■ Achat de spectacles	49 200 €
■ Frais liés à des spectacles	35 669 €
■ Locations de matériel	7 865 €
■ Charges courantes (transport, maintenance matériel, petit équipement,...)	13 442 €
■ Cotisation chainon	610 €
■ Alimentation	4 294 €
■ Frais SACEM, Société des auteurs compositeurs,...)	6 000 €

## Budget lotissement route de Brissac - Fonctionnement

<i>(les opérations d'ordre sont en italiques)</i>		exercice 2023	
		dépenses	recettes
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
6015	Acquisition d'un terrain SANS frais de portage		
6045	Etudes d'aménagement	5 000.00 €	
605	Travaux d'aménagement	46 000.00 €	
608	Frais accessoires		
608	<i>Frais accessoires (par transfert)</i>		
		51 000.00 €	0.00 €
66111	Charges financières (intérêts)		
796	Transfert des charges financières		
65888	Autres (tva)	10.00 €	
7588	Autres produits divers de gestion courante (tva)		10.00 €
7015	Vente de terrains aménagés		250 000.00 €
7552	Prise en charge du deficit du budget annexe		30 421,95
002	Résultat fonctionnement	2 729.78 €	
60315	<i>Stock de terrains à aménager (matière)</i>		
6815	<i>Provision pour charges de fonctionnement</i>		
7133	<i>Variations en-cours de production</i>	226 692.17 €	
71355	<i>Variations stocks terrains aménagés</i>		
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT :</b>		<b>280 431.95 €</b>	<b>280 431,95</b>



Virement du budget principal de la commune pour assurer l'équilibre du budget

## Budget lotissement route de Brissac - Investissement

INVESTISSEMENT			
1641	Emprunt en euros		
1687...	Autres dettes (avances Bud.principal)		
001	Résultat d'investissement	226 692.17 €	
158...	<i>Provision pour charges</i>		
315	<i>Terrains à aménager (matière première)</i>		
3351	<i>stockage en-cours / terrain</i>		226 692.17 €
3354	<i>stockage en-cours / études</i>		
3355	<i>stockage en-cours / travaux</i>		
3358	<i>stockage en-cours / frais acc.</i>		
		0.00 €	226 692.17 €
3555	<i>Stocks de terrains aménagés</i>		
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT :</b>		<b>226 692.17 €</b>	<b>226 692.17 €</b>
<b>TOTAL GENERAL DU BUDGET ANNEXE :</b>		<b>507 124.12 €</b>	<b>507 124,12</b>
Résultat global :			0.00 €